

Les mutuelles communales

Juillet 2019

87%
des Français

considèrent qu'avoir une complémentaire santé est une nécessité¹.

UNE NOUVELLE VOIE D'ACCÈS À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

La mutuelle communale est une complémentaire santé initiée par une commune pour ses habitants. Ces initiatives, qui renouent avec la solidarité fondatrice des mutuelles, constituent une des voies d'accès à la complémentaire santé. Elles contribuent par nature à améliorer l'accès aux soins. Cependant, sans une véritable mutualisation des risques (entre actifs et non-actifs notamment), l'équilibre financier de ces contrats peut être fragile, pouvant entraîner une rapide augmentation des cotisations. Il convient également de noter que le terme de « mutuelle » communale est utilisé parfois à tort pour évoquer des contrats souscrits auprès de mutuelles mais aussi d'assureurs ou de courtiers, dont le fonctionnement ne repose pas sur les mêmes principes de démocratie et de solidarité.

UNE VOLONTÉ DES COMMUNES DE FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

Un accès facilité à une complémentaire santé

La Sécurité sociale rembourse seulement 51 % des soins courants (consultations médicales, médicaments...) et une complémentaire santé est désormais indispensable pour accéder aux soins. Face au constat de renoncement aux soins sur leur territoire, des communes s'impliquent dans la recherche de solutions pour répondre au besoin de couverture en complémentaire santé de leur population.

Le principe repose sur l'idée de se regrouper afin d'obtenir de meilleurs tarifs. Le modèle le plus fréquent est un contrat facultatif souscrit via une association ou directement auprès d'une mutuelle, d'un assureur ou d'un courtier.

Ce dispositif constitue une voie d'accès à la complémentaire santé qui s'ajoute notamment aux différentes aides préexistantes (CMU-C, ACS) et à la complémentaire santé pour tous les salariés généralisée depuis janvier 2016.

Une faible mutualisation des risques et un équilibre financier fragile

Depuis la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés, ceux qui sont en dehors de la vie active, en particulier les retraités, sont les principaux bénéficiaires de ces contrats de commune.

La limitation du champ de mutualisation de certaines de ces offres fait courir de facto un risque de déséquilibre à ces contrats, conçus à l'origine pour une vaste population intergénérationnelle. Pour préserver leur pérennité, certains acteurs complémentaires ont été amenés à augmenter rapidement leurs tarifs.

30%
des Français
auraient renoncé à des soins, essentiellement pour des raisons financières ;

51%
évoquent un reste à charge « trop élevé »¹. En l'absence de complémentaire santé, le renoncement est deux fois plus élevé².

2800 communes
se seraient engagées dans la mise en place d'une mutuelle communale mais cela ne représenterait que 25 000 personnes couvertes, dont 70% de plus de 60 ans.

De nouvelles offres qui favorisent davantage la mutualisation

95% des communes concernées sont des communes rurales de moins de 5 000 habitants.

Néanmoins, des mutuelles de communes sont désormais proposées dans de grandes ou moyennes villes comme Bayonne (45 000 habitants et 200 adhérents), Caen, Besançon, Limoges, Orléans, Drancy et, depuis septembre 2018, aux habitants et aux travailleurs à Montreuil (100 000 habitants).

Le développement dans de plus grandes collectivités (grandes villes, communautés de communes, voire départements) ou l'extension des contrats aux travailleurs non-salariés (TNS) de la commune en les rendant éligibles à la Loi Madelin permettent de développer la mutualisation entre actifs et non-actifs notamment.

UN APPEL DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE À UNE RÉPONSE GLOBALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

Des initiatives qui confirment la nécessité de défendre l'accès aux soins pour tous

Les mutuelles communales sont des initiatives qui tentent de répondre à des difficultés réelles d'accès aux soins. La Mutualité Française considère que les mutuelles communales peuvent répondre à ce besoin dès lors que leur périmètre de mutualisation est suffisamment large pour assurer une stabilité de ces offres. Au-delà de ces dispositifs, elle appelle à une réponse plus globale et solide sur l'ensemble du territoire.

La fin de la segmentation de l'accès à la complémentaire santé

La segmentation actuelle de l'accès à la complémentaire santé va objectivement à l'encontre des mécanismes de solidarité intergénérationnelle qui permettraient pourtant de lisser les tarifs des mutuelles tout au long de la vie de l'assuré.

RÉTABLIR DES MÉCANISMES DE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET METTRE FIN À LA LOGIQUE CATÉGORIELLE ACTUELLE

Le dispositif de la mutuelle communale peut répondre aux besoins d'accès aux soins de certaines populations. La Mutualité Française alerte néanmoins sur le risque d'une mutualisation trop restreinte qui conduirait à une augmentation inévitable et importante des prix.

Il est essentiel que ces offres soient portées par une mutuelle ayant une forte capacité à mutualiser les risques associés pour assurer la viabilité de l'offre et maintenir une évolution raisonnable dans le temps des tarifs proposés.

Au-delà des mutuelles communales, la Mutualité Française réclame la fin de la segmentation de l'accès à la complémentaire et la mise en oeuvre d'une réforme de fond pour assurer les conditions suffisantes d'une large mutualisation des risques et d'une véritable solidarité intergénérationnelle.